

Aide-mémoire pour la préparation des lieux avant le traitement

Cette étape est la plus importante de l'extermination. Il faut donc suivre attentivement les recommandations de l'exterminateur.

- Mettre la literie (draps, couvre-matelas, couvertures, couvre-lits) dans la sècheuse au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes afin de tuer les punaises de lit qui pourraient s'y trouver ainsi que leurs oeufs.
- Nettoyer les lieux à traiter.
- Ramasser les jouets.
- Passer l'aspirateur et jeter le sac aux ordures.
- Vider les tiroirs des commodes et les placards. Mettre les vêtements à la sècheuse au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes.
- Mettre ensuite les vêtements dans des sacs de plastique. Sceller les sacs jusqu'à la disparition de l'infestation.
- Éliminer les encombrements.



Important: Mettre tous les vêtements et la literie à la sècheuse au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes. Ne pas étendre les vêtements ou la literie dans la buanderie avant de les avoir mis à la sècheuse.

Pour s'assurer de la réussite du traitement

- Il ne faut pas tenter de régler le problème soi-même.
- Plus on intervient rapidement, meilleurs sont les résultats. Il faut donc avertir dès que possible l'OMHTR sur les heures d'ouverture lorsque vous apercevez des punaises.
- Il est important de maintenir le logement exempt d'encombrement et de suivre les recommandations de l'exterminateur.
- Il faut souvent plus d'un traitement afin de régler le problème.

Élimination des insectes nuisibles

L'OMHTR souhaite éliminer toute présence d'insectes nuisibles dans ses logements. Dès que vous apercevez des punaises (ou tout autre insecte nuisible) ou que vous soupçonnez leur présence dans votre logement, **VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC L'OFFICE, DÈS QUE POSSIBLE, DURANT LES HEURES OUVRABLES EN COMPOSANT LE 819 378-5438 PUIS FAITES LE 1** pour les services immobiliers.

* Prendre note que les traitements d'extermination s'effectuent uniquement durant les heures d'ouverture.

Service gratuit pour les locataires



IMPORTANT:

N'utilisez pas les insecticides vendus dans les commerces. Ceux-ci nuisent aux efforts de l'exterminateur et sont nocifs pour la santé.

Certains renseignements contenus dans le présent dépliant proviennent du dépliant de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

**Office municipal d'habitation
de Trois-Rivières**
819 378-5438 – www.omhtr.ca


Office municipal
d'habitation de Trois-Rivières

*Vous loger,
nous habite!*

Bye-Bye! *punaises*

Guide de prévention et d'intervention
efficace contre les punaises de lit

*La présence de punaises de lit dans nos immeubles...
Non, merci!*



Édition 2023

N'importe quelle maison peut servir de logis à des punaises.
Vous n'avez pas à avoir honte si ces insectes se retrouvent chez vous.

L'important, c'est de réagir rapidement et d'avertir l'Office municipal d'habitation lorsque que vous apercevez ces insectes **EN APPELANT AU 819 378-5438 poste 1** durant les heures d'ouverture.

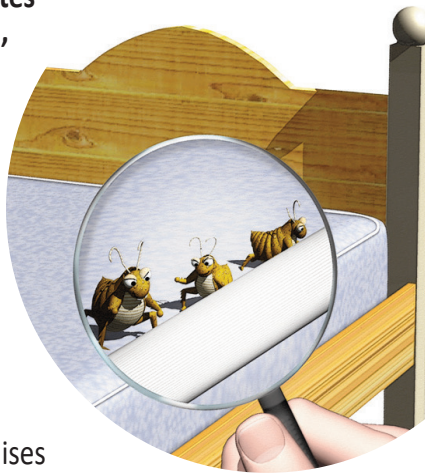
LES PUNAISES

Mise en garde!
Retour en force des punaises...
Il faut s'en occuper rapidement!



Les punaises de lit sont des insectes brunâtres, visibles à l'oeil nu, qui ressemblent étrangement à un pépin de pomme. Leur taille moyenne est d'environ quatre millimètres (1/8 pouce). Elles sont actives et visibles la nuit et on les trouve généralement le long des coutures des matelas. Elles se nourrissent du sang des humains.

Depuis quelques années, les punaises prolifèrent dans les grandes villes, et Trois-Rivières n'y échappe pas. Les infestations de punaises de lit causent de sérieux problèmes aux humains.



Comment les détecter

Des démangeaisons et la présence de piqûres sur la peau peuvent être des indices de la présence de punaises dans votre lit, tout comme la présence de sang sur les draps et les oreillers.

Leur mode de propagation

Les punaises peuvent être transportées par les tissus (vêtements), par les meubles, particulièrement les matelas, ou dans des valises (à la suite d'un voyage), ou encore provenir d'un appartement voisin.

Gestes à poser régulièrement, même si vous n'avez pas de punaises

- Voir à ce que votre logement soit toujours dégagé et non encombré.
- Vous procurer du mobilier neuf plutôt que d'occasion (lit, matelas, sommier ou base de lit) ou être très vigilant et bien inspecter vos trouvailles.
- Être attentif aux piqûres et aux démangeaisons.



Prévention

Les meubles d'occasion, particulièrement les matelas et les fauteuils, peuvent transporter des insectes nuisibles, dont des punaises, et les introduire dans votre logement.

ATTENTION AUX MEUBLES D'OCCASION

Il y a toujours des risques de propagation de punaises dans les immeubles.

Les punaises vivent surtout dans les matelas et les divans, et elles se cachent souvent dans les meubles et vêtements.



Il faut donc éviter de se procurer de l'ameublement de chambre à coucher d'occasion, un matelas d'occasion ou des vêtements d'occasion sans prendre des précautions.

Si vous vous procurez des vêtements d'occasion, prenez ces simples précautions : Placez les vêtements dans un sac de plastique et scellez-le. Videz ensuite le contenu du sac directement dans la sècheuse. Faites fonctionner la sècheuse au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes afin de tuer les punaises qui pourraient s'y trouver et leurs oeufs. Jetez le sac vide aux ordures à l'extérieur.

Important

Il faut également éviter de ramasser des objets trouvés à l'extérieur ou dans les ordures. Ils peuvent être infestés. Si vous désirez vous débarrasser de vos meubles infestés, veuillez téléphoner à l'OMHTR durant les heures d'ouverture afin que nous vous indiquions les précautions à prendre pour ne pas propager ces insectes dans les corridors et ascenseurs.

Votre responsabilité

Il est de la responsabilité des locataires d'avertir rapidement l'OMHTR lorsqu'il y a présence d'insectes nuisibles dans leur logement ou immeuble et de suivre ses indications afin de bien préparer le logement à la venue de l'exterminateur.

